

# La Gazette

## de Congénies

L'INFORMATION MUNICIPALE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ



Mars 2016

## Agenda

mars > juin

**6 mars**

**Théâtre** au foyer - 15 h, organisé par l'APE  
« Les fables de La Fontaine revisitées par la compagnie Chrysalide »

**12 mars**

**Loto** au foyer - 16 h

**13 mars**

**Après-midi dansante** au foyer - 14 h 30  
organisés par Congénies Loisirs

**26 mars**

**Soirée jazz** par Congélive

**31 mars**

**Rencontre / Accueil réfugiés**  
au foyer - par le Collectif citoyen de  
Congénies pour l'accueil des réfugiés

**2 avril**

**Carnaval** Place des Arènes - 16 h  
avec la Peña de la Vaunage  
Goûter, procès de la sorcière, défilé dans  
les rues du village, bataille de confettis suivi  
d'un apéro dégusté au foyer communal

**8, 9 et 10 avril**

**À Table, Gastronomie d'hier et d'aujourd'hui**  
organisé par Congénies Loisirs, la Biblio-  
thèque, Généavaunage, le Club de pein-  
ture, le Patrimoine. Foyer communal

**23 et 24 avril** - Foyer communal

**Exposition annuelle photos**  
Focale 30 avec studio portrait au Montadou

**30 avril**

**Concert "Grands airs lyriques"**  
organisé par Histoire et Patrimoine - Temple

**1<sup>er</sup> mai**

**La Vente** - Kermesse Presbytère protestant

**8 mai**

**Commémoration** Monument aux morts

**21 et 22 mai**

**Rallye Congélive**  
dans les rues du village

**28 et 29 mai**

**Exposition concert Pianolor**

**3 juin**

**Fête des écoles**

**12 juin**

**Course pédestre**  
« Dans les foulées d'Olivier »

**18 juin**

**Fête de la musique** par Congélive

**25 et 26 juin** - Foyer communal,

**Exposition du club peinture**



Les élus du conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes réunis pour présenter les vœux à la population

## Vœux du maire, nos jeunes, notre avenir...

Samedi 9 janvier, au foyer municipal, en présence d'un public multi-générationnel, Paulette Redler 1<sup>ère</sup> adjointe a présenté au nom de Michel Febrer, le maire et du Conseil Municipal nos vœux de bonne année à la population de Congénies.

Il n'était pas envisageable, de débiter cette année, sans nous associer un instant par la pensée à tous ceux qui, suite aux attentats de Charlie et du 13 novembre, sont dans la souffrance et dans le deuil.

Pour préserver notre société et ses valeurs, nous avons voulu une plus grande implication de notre jeunesse dans la vie municipale, non seulement au travers d'actions conjointes avec les enseignants volontaires pour organiser des événements officiels (11 novembre, 8 mai, apposition des devises de la République sur le fronton de la mairie), mais aussi avec les associations qui leur proposent régulièrement de nombreuses actions sur les temps scolaires et périscolaires. En outre, l'année 2015 a vu se dérouler de nombreuses autres manifestations orientées vers notre jeunesse (carnaval, Noëliales, soirée théâtre...).

La mise en place du Conseil Municipal des Jeunes est la nouveauté de cette année. Nous allons ainsi pouvoir les associer à la vie locale, parce que la démocratie s'apprend dès le plus jeune âge.

Merci aux jeunes qui participent à ces moments essentiels.

En ce qui concerne la communication de nos actions, le site internet de la commune est en activité et quatre panneaux d'affichage ont été

mis en place dans différents lieux du village. La gazette plus légère que notre bulletin annuel permet de vous informer plus rapidement et plus fréquemment des événements et des réalisations entreprises pour Congénies.

Comme vous le savez l'action sociale reste aussi une de nos priorités. Le CCAS suit avec attention les travaux des Maisons en partage qui ont débuté en décembre.

Nous portons également une vive attention aux questions patrimoniales. Vous avez pu constater le commencement de l'aménagement du site de Fontvieille. Un beau projet sur 3 ans qui permettra à ce site d'accueillir petits et grands et de mettre en valeur la source historique du village.

Nous poursuivons depuis plusieurs années une politique d'aménagement de la voirie qui a pour objectif la structuration du village sur le long terme. Les travaux sur le chemin de Fontvieille et ceux sur le chemin de Maison Vieille sont terminés. L'aménagement de l'avenue de la Gare va bientôt pouvoir commencer.

Nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire sur notre commune ; cependant l'équilibre financier de notre budget nous impose un rythme raisonné. Nous devons étaler nos investissements et obtenir les meilleures aides.

Nous terminerons par une phrase de la profession de foi d'une jeune élue au Conseil Municipal des Jeunes :

*« Pour un village qui vit bien, chacun y met du sien »*



## Conseil Municipal des Jeunes

Mise en place officielle du premier Conseil municipal des jeunes à la Mairie

### Place aux projets

**Les 8 et 9 janvier derniers, se sont déroulées les élections du premier Conseil Municipal des Jeunes de Congénies, ouvertes aux jeunes de 6 à 17 ans.**

Les élèves de l'école élémentaire accompagnés par leurs enseignants se sont déplacés en mairie pour participer au vote et expérimenter pour la première fois la démocratie.

Munis de leurs cartes d'électeurs, les enfants se sont dirigés dans l'isoloir afin d'y exprimer leur choix.

Le 9 janvier à 11 h 30 certains d'entre eux ont participé activement au dépouillement et ainsi validé le résultat des élections : 118 votants, avec 9 votes blancs et 109 exprimés.



Ont donc été élus :  
Rachel Bourse,  
Eugénie Comte  
Tycia Devesa,  
Anaïs Dorckel-Brionne  
Sot-Saï Heuangpraseuth  
Alec Ladeur,  
Enzo Mignot  
Emelyne Olier  
et Maéva Pauleau-Chenin

Il s'agit maintenant de mettre en œuvre leurs projets, pour cela ils seront accompagnés par des citoyens bénévoles et motivés.

Le comité de pilotage assisté par les animateurs des Francas et composé d'élus, citoyens, parents supervisera ce travail. Toute personne intéressée par ce projet et souhaitant s'impliquer dans le comité de pilotage et /ou l'accompagnement des jeunes, est invitée à contacter la mairie aux heures d'ouverture ou via le site internet.

**Le 16 janvier a eu lieu la mise en place officielle** du premier Conseil Municipal des Jeunes. À l'occasion de cette cérémonie publique, chaque jeune élu s'est vu remettre une plaque commémorative de notre village un cahier, un stylo et une petite rosette républicaine.

La mairie remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont permis à ce projet de voir le jour : animateurs, citoyens, enseignants et parents. Nous allons laisser les enfants se mettre en chemin et attendons avec impatience leur premières communications sur la gazette !

### Atelier prévention des chutes

Pour répondre aux attentes des participants, l'atelier "Equilibre" évolue. Laurence vous accompagnera tous les mercredis de 14 h 30 à 15 h 30, au Foyer communal à partir du 9 mars. Il n'y aura pas de séance pendant les vacances scolaires. Renseignements et inscription en Mairie.

Directeur de la publication :  
Michel Fébrer

Comité de rédaction :  
Paulette Redler, Sylvie Salas,  
Dominique Vincenti, Jean-Michel Ravel, Brigitte Abad, Chantal Quillieré, Michel Martin, Mathilde Avesque

Conception graphique :  
Zou Maï - Congénies

Impression : Impriméo,  
tirage 900 ex  
sur papier recyclé

### Mise à l'honneur

Cette année, le Conseil Municipal a mis à l'honneur **M. Alfred Laval**, doyen du village.

Après avoir rappelé sa biographie et notamment son rôle au sein de la cave coopérative de Congénies, Michel Febrer lui a remis la plaque commémorative de la commune ainsi que le recueil des aquarelles de Newman.



### Après-midi des aînés

Le traditionnel goûter des aînés a eu lieu dimanche 7 février. Le Maire, le conseil municipal et les membres du CCAS ont accueilli nos anciens, dans un foyer décoré pour l'occasion aux couleurs du printemps. Mme Lawsen qui quitte la commune après de nombreuses années passées à Congénies, a été saluée par le Maire au nom de ses concitoyens.

Le groupe SAXO'DREAM'MUSIC & DANCE a animé avec succès cette après midi dansante et conviviale. Merci à Evelyne et Olivier pour leur prestation appréciée par tous.



### Soirée Chansons Françaises

Le 30 janvier dernier Congéline a organisé une soirée chansons françaises au foyer de Congénies.

On a pu écouter les groupes Why Not, Temple Sisters, What Else et autres groupes qui se sont présentés spontanément.

De Michel Delpech à Yves Montand en passant par Téléphone et Dany Brillant tous les groupes nous ont permis de fredonner les chansons françaises les plus connues.

Les personnes venues de Vauvert, Aimargues, Junas, Villevieille et bien sûr de Congénies, ont dégusté un aligot saucisse servi par les membres de l'association et leurs renforts.

Une fois encore merci à Jordan, Amélie, Karen, Marie et tous les autres qui ont pour habitude de venir nous aider lors des soirées organisées par Congéline. Un grand merci également à toutes les pâtisseries qui ont confectionné un succulent dessert.

La soirée s'est clôturée avec DJ AXE, qui a fait danser tout le monde pour digérer.

### Congénies entame sa transition énergétique

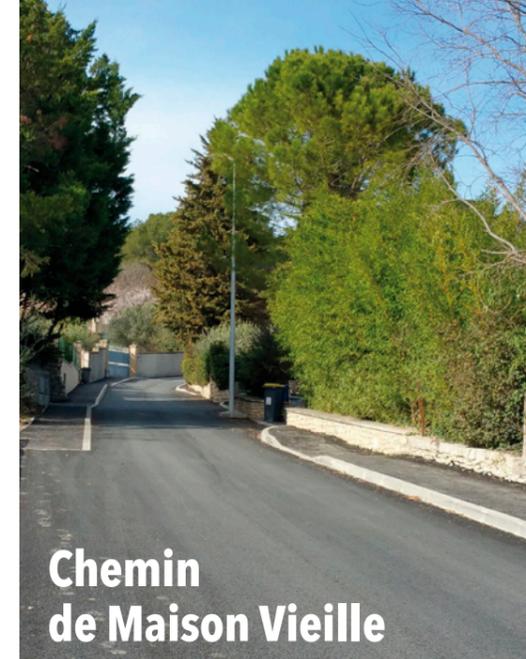
Au lendemain de la COP21, qui s'est déroulée en décembre 2015, les économies d'électricité, qui font partie intégrante du débat climatique, sont mises en avant. L'éclairage public représente 48% de la consommation d'électricité d'une commune en moyenne et recouvre environ 37% de son budget (source ADEME).

Il est donc urgent de moderniser les installations de l'éclairage public afin de les rendre moins énergivores (en France, 75% des équipements seraient obsolètes car installés il y a plus de 25 ans).

Pour effectuer sa transition énergétique, Congénies a signé un contrat de « performance énergétique des installations d'éclairage » avec SPIE Sud-Ouest pour une durée de 8 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. La société s'est engagée sur une économie d'énergie de 57% sur la durée du contrat. Elle aura en charge l'entretien de l'éclairage public, des installations sportives et la pose/dépose des illuminations, mais également la reconstruction de l'éclairage public (65,2% du parc actuel sera concerné à terme) afin de remplacer progressivement les installations énergivores (ampoules à mercure) par des appareillages LED, équipés de dispositifs d'abaissement de l'intensité lumineuse la nuit.

La commune sera également dotée de 8 horloges astronomiques, qui permettront une optimisation maximale de l'éclairage public. En effet, une horloge astronomique est capable de déterminer chaque jour de l'année la durée d'éclairage optimale en fonction du coucher et du lever du soleil.

Cette année 2016, **39 points lumineux seront changés** (les plus énergivores de la commune) pour un budget d'investissement de 25 000 € HT. Une aide de 6450 € est apportée par le Syndicat Mixte d'Électricité du Gard.



### Chemin de Maison Vieille

#### Les travaux sont terminés

Après une première étape avant le mois d'août visant au remplacement des canalisations vieillissantes, et une deuxième en automne pour l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphonie), le début de l'année 2016 a vu l'achèvement des travaux par la pose des trottoirs et de l'enrobé.

Un Stop sera bientôt placé avant le lotissement de la Clausade afin de réduire la vitesse des voitures dans le sens de la descente.

Cette réalisation permettra la mise en sécurité de cette rue empruntée par de nombreux Congénois habitants sur le chemin de Saint André et de la Draille.

### Entretien des espaces publics

La Commune de Congénies a signé pour un an un contrat avec l'ESAT OSARIS afin d'assurer le nettoyage des rues et la taille des arbres.

Cet établissement qui a pour mission l'intégration professionnelle de personnes en situation de handicap met dorénavant à disposition du village une équipe d'espaces verts outillé (5 à 7 personnes) 1 jour par semaine. Pour une plus grande efficacité, leur action sera regroupée par secteur. Le quartier des Cent Noyers, des Demoiselles, de Laubre ainsi que le chemin des Condamines ont d'ores et déjà été traités.



### Espace sportif de Ninarde

Une nouveau fléchage va être mis en place et permettra de mieux signaler les équipements sportifs variés et de qualité dont dispose notre commune.

### Maisons en partage

Comme chacun peut le constater, les maisons en partage sortent de terre, la météo clémente permettant l'avancée des travaux du gros œuvre. À ce jour la fin du chantier peut être envisagée pour la fin de l'année 2016.



Les futurs locataires sont invités à se faire connaître en Mairie pour rencontrer l'adjoite en charge du dossier.

#### La Préfecture nous rappelle...

### Obligations légales de débroussaillage

Sur notre commune, nous avons tous encore en mémoire, l'incendie de juin 2014 où grâce aux mesures préventives de débroussaillage prises, le pire avait été évité.

Aussi pour limiter les dommages que pourrait causer le feu, nous devons tous être vigilants quant à la mise en œuvre des mesures qui permettent de protéger non seulement les personnes et les biens mais également notre patrimoine naturel.

L'obligation de débroussailler et de maintenir en état débroussaillé, prévue par l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2013 relatif au débroussaillage réglementaire destiné à diminuer l'intensité des incendies de forêt et à en limiter la propagation, est l'une des mesures dont l'efficacité est reconnue pour la protection des habitations et de leurs occupants.

Retrouvez toutes les informations pratiques et l'actualité de la commune sur [www.congenies.fr](http://www.congenies.fr)

## En bref...

### Fermeture de la déchèterie de Calvisson

Pour des raisons de coût de fonctionnement et de mise en conformité, **l'actuelle déchèterie de Calvisson sera définitivement fermée le 15 mars 2016.**

Un lieu de collectes des déchets verts sera mis en place sur le site de l'ancienne carrière de cette commune.

### Chats errants



Devant l'augmentation de la population des chats errants, la municipalité a signé une convention de partenariat avec la fondation Clara. Elle permettra une meilleure régulation des chats non identifiés par la capture, la vaccination et la stérilisation de ces derniers.

### À table !

Les associations Congénies Loisirs, Histoire et Patrimoine, Génévavaunage, le club Peinture ainsi que la Bibliothèque, organisent les 8, 9 et 10 avril une manifestation intitulée «**À table**» **sur le thème de la gastronomie d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.**

Autour d'une exposition mise en scène, représentant une cuisine d'antan, d'une exposition de peintures, de diverses animations vous seront proposées : jeux autour des épices, pliages de serviettes, spectacle, film... Et si le temps le permet, **un repas partagé** sur l'esplanade de l'église où chacun apporte un plat d'ici ou d'ailleurs clôturera cette manifestation le dimanche midi. Un programme détaillé du week-end prochainement dans vos boîtes aux lettres.

### Un concert pour le patrimoine

L'association Histoire et Patrimoine vous invite le 30 avril à un récital d'art lyrique au profit des projets patrimoniaux du village.



### La Fondation du patrimoine



**Participez à la restauration du clocher et bénéficiez d'une réduction d'impôt**

#### La Fondation du patrimoine

Créée en 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du Patrimoine a pour mission de sauvegarder et de participer à la mise en valeur du patrimoine bâti de proximité. Elle peut mettre en place une souscription publique, elle mobilise ainsi le mécénat d'entreprise et le mécénat populaire afin de recueillir une partie des financements nécessaires à la réalisation d'un projet patrimonial.

Tous les donateurs bénéficient d'avantages fiscaux :

Le particulier mécène peut déduire 66% du montant de son don de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable ou 75% du montant du don sur l'ISF dans la limite de 50 000 €.

L'entreprise mécène peut déduire 60% de son don de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires

Les particuliers ayant une habitation possédant une valeur patrimoniale ou historique et souhaitant restaurer leur bâtiment peuvent aussi la solliciter.

Pour plus d'information nous vous recommandons d'aller sur leur site :

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
ou de téléphoner au 04 67 92 58 65

#### Appel aux dons !

Le Conseil municipal a adhéré à l'unanimité à la Fondation du patrimoine ce qui permet aux particuliers comme à la commune de mobiliser les dons défiscalisés. La commune va solliciter ce soutien pour la restauration du clocher de l'église

#### Les travaux

Construit en 1759, ce clocher possède un bel escalier à vis, surmonté d'une campanile en fer forgé qui abrite une cloche fondue par Jean Poutingon, Maître fondeur à Montpellier, pour laquelle une demande de classement a été déposée.

L'horloge installée au milieu XIX<sup>e</sup> siècle était un grand cadran émaillé posé simplement par-dessus l'ancien cadran en pierre de 1759.

En 1957 l'horloge fut électrifiée, le cadran en émail déposé et le cadran XVIII<sup>e</sup> siècle percé pour installer un boîtier en ciment et un cadran en verre. Cette horloge a été dernièrement déposée car elle menaçait de tomber.

Sur la face sud du beffroi du XVIII<sup>e</sup> siècle, des traces de gravures et un style métallique signalent la présence d'un cadran solaire. Des traces polychromiques rappellent qu'il était peint à l'origine. (étude de Loïc Vannson - Association Histoire et Patrimoine).

Actuellement le clocher prend l'eau par la plateforme haute ainsi que par la porte basse et subit des entrées d'air et ... de pigeons.



Les travaux envisagés consistent à la restauration du cadran initial en pierre de l'horloge en façade ouest, à la reprise de l'étanchéité de la plateforme, à la mise en place d'un paratonnerre, en la restitution du cadran solaire en façade sud. Les façades nécessiteront un rejointement partiel, le campanile ayant subi des déformations de structure sera redressé et triangulé afin de retrouver ses dispositions d'origine.

L'accès au clocher depuis le rez-de-chaussée sera protégé par un avaloir d'eau disposé sur le seuil de la porte et équipé d'un rejet d'eau. Les menuiseries des deux portes et d'une petite fenêtre seront refaites selon les règles de l'art et traitées.

Les petites baies éclairant la cage d'escalier bénéficieront d'un vitrage feuilleté.

#### Financement du projet

Le budget global de cette opération est de **99 738 € HT**

L'État (DRAC), le département et la région nous aident financièrement sur ce dossier.

La collecte de la fondation du patrimoine complètera ce financement.

Une plaquette explicative servant de bon de souscription sera disponible en Mairie et auprès de l'association Histoire et Patrimoine afin de récolter les dons du public et des entreprises tant sur le plan local que national.

L'association du patrimoine de notre village, nouvellement nommée « Histoire et Patrimoine de Congénies » a été associée à ce travail et a pris la décision lors de sa dernière assemblée générale de participer à hauteur de 1 000 € à cette souscription publique.

Si vous souhaitez vous aussi y participer vous pouvez prendre contact avec :

#### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation du Languedoc-Roussillon  
2 bis, rue Jules Ferry - 34000 MONTPELLIER

04 67 92 58 65

[fdplanguedoc@wanadoo.fr](mailto:fdplanguedoc@wanadoo.fr)

#### Association HISTOIRE & PATRIMOINE de CONGÉNIES

(Anciennement Association pour la Conservation du Patrimoine de Congénies)  
En Mairie - la Bourse - 30111 CONGÉNIES

06 85 12 52 51

[patrimoine.congenies@free.fr](mailto:patrimoine.congenies@free.fr)

